

N° : T - 401
Date : 31 décembre 1999
Page : 1 de 5

1 PORTÉE

- 1.1** La présente méthode s'applique à la préparation de cigarettes à partir de feuilles entières de tabac traitées et séchées, disponibles sur le marché.

2 MÉTHODES APPLICABLES

- 2.1** Méthode d'analyse T-115 de Santé Canada : Dosage du goudron, de la nicotine et du monoxyde de carbone (CO) dans la fumée principale de tabac, 1999-12-31.
- 2.2** CAN/CGSB-176.1-92 – Préparation des cigarettes à l'aide de tabac aux fins d'essais. Norme nationale du Canada. Office des normes générales du Canada. Annexe A, décembre 1992.
- 2.3** Méthode de l'organisation internationale de normalisation (ISO).
- 2.3.1** ISO 4387:1991 Cigarettes – Détermination de la matière particulaire totale et de la matière anhydre et exempte de nicotine au moyen d'une machine à fumer analytique de routine, 1991-10-15.

3 DÉFINITIONS

- 3.1** Pour une définition des termes utilisés dans le présent document, se reporter à la méthode T-115.

4 RÉSUMÉ DE LA MÉTHODE

- 4.1** On découpe des feuilles entières de tabac à l'aide d'un couteau universel afin de séparer la côte du parenchyme. On jette la côte, alors que le tiers supérieur de la feuille (la pointe) et le parenchyme sont introduits dans un broyeur en discontinu « Robot Coupe » ou dans un appareil équivalent.
- 4.2** On broie 75 g du tabac découpé (parenchyme et pointe) pendant six minutes, à 3000 tours/minute. Le tabac broyé obtenu est ensuite tamisé, pendant 30 secondes, à l'aide de deux tamis (4 mm et 850 µm). La portion de tabac refusée sur le tamis de 4 mm et la portion acceptée sur le tamis de 850 µm sont jetées.
- 4.3** La portion de tabac refusée sur le tamis de 850 µm est étalée en une mince couche de 2 à 4 mm d'épaisseur sur des tôles d'aluminium, puis conditionnée conformément à la méthode T-115.
- 4.4** On fabrique les cigarettes à l'aide d'une rouleuse (par exemple, la « Matinee Filter Master », ou l'équivalent) qui permet d'introduire 900 ± 10 mg de tabac conditionné dans un tube à cigarette et d'obtenir une densité de tassement uniforme. Le nombre de cigarettes à préparer doit être déterminé à l'aide de la méthode ISO 4387:1991.

Nota : L'analyse et l'évaluation de certains produits à l'aide de cette méthode peuvent nécessiter l'utilisation de substances ou d'équipement potentiellement dangereux. Le présent document n'entend pas répondre à tous les aspects concernant la sécurité de son utilisation. Avant d'utiliser cette méthode normalisée, toute personne a la responsabilité de consulter les autorités compétentes et de prendre des mesures de protection de la santé et des mesures de sécurité qui tiennent compte des règlements en vigueur.

5 APPAREILLAGE ET ÉQUIPEMENT

- 5.1** Couteau universel.
- 5.2** Planche à découper à surface rigide.
- 5.3** Broyeur en discontinu « Robot Coupe » RSI 2V, ou l'équivalent .
- 5.4** Tamis pour analyse USA Standard (ASTME-11) – 4,00 mm (0,157 po), n° 5.
- 5.5** Tamis pour analyse USA Standard (ASTME-11) – 850 µm (0,0331 po), n° 20.
- 5.6** Tôle d'aluminium ou tôle à biscuits.
- 5.7** Papier à pesée.
- 5.8** Balance précise à au moins quatre places décimales.
- 5.9** Rouleuse « Matinee Filter Master », ou l'équivalent.
- 5.10** Tubes à cigarette.
- 5.11** Équipement nécessaire au conditionnement, tel que décrit dans la méthode T-115.

6 ÉCHANTILLONNAGE

- 6.1** L'échantillonnage du tabac, pour la présente méthode, doit s'effectuer conformément à la norme CAN/CGSB-176.1-92 (annexe a).

7 TRAITEMENT DES ÉCHANTILLONS

7.1 Découpage de la feuille entière de tabac

- 7.1.1** Placer une feuille entière de tabac sur une planche à découper.
- 7.1.2** Découper la feuille en coupant le tiers supérieur (la pointe), puis séparer le parenchyme de la côte en coupant les bords de la côte sur les deux tiers restants de la feuille (voir la photo ci-dessous).



7.1.3 Jeter la côte de la feuille découpée.

7.1.4 Placer au total 75 ± 5 g du parenchyme découpé (parenchyme et pointe) dans le broyeur en discontinu « Robot Coupe ».

7.2 Broyage du tabac

7.2.1 Bien refermer le couvercle du broyeur en discontinu « Robot Coupe ».

7.2.2 Régler le régime à 3000 tours/minute.

7.2.3 Mettre le broyeur en marche et broyer l'échantillon pendant six minutes à 3000 tours/minute.

7.3 Tamisage du tabac broyé

7.3.1 Monter les tamis dans le dispositif de tamisage dans l'ordre suivant (en partant du bas) : plateau de récupération, tamis de 850 μm , tamis de 4 mm.

7.3.2 Transvider l'échantillon de tabac, broyé provenant du broyeur en discontinu, sur le tamis supérieur.

7.3.3 Mettre le couvercle sur le tamis supérieur et agiter, d'un mouvement de va-et-vient, pendant 30 secondes.

7.3.4 Retirer le couvercle et jeter le tabac refusé sur le tamis de 4 mm.

7.3.5 Verser le tabac refusé sur le tamis de 850 µm, sur une tôle d'aluminium.

7.3.6 Jeter tout tabac restant dans le dispositif de tamisage.

7.3.7 Le tabac traité devrait ressembler à celui de la photo ci-dessous :



7.3.8 La photo ci-dessus permet de comparer une feuille de tabac traitée (au bas) et du tabac fine coupe (au haut).

7.4 Conditionnement du tabac

7.4.1 Étaler le tabac refusé sur le tamis de 850 µm en une couche simple de 2 à 4 mm d'épaisseur, sur des tôles d'aluminium.

7.4.2 Placer le plateau dans une chambre à atmosphère contrôlée (CAC), à 22 ± 1 °C et 60 ± 2 % d'humidité relative et conditionner le tabac pendant 48 heures conformément la méthode T-115.

7.5 Préparation des cigarettes à analyser

7.5.1 Peser $0,900 \pm 0,01$ g de tabac conditionné sur un papier à pesée, sur une balance précise à au moins quatre décimales.

7.5.2 Transférer le tabac dans la rouleuse « Matinee Filter Master » en s'assurant qu'il est distribué uniformément dans la gouttière.

- 7.5.3** Placer le tube à cigarette dans la rouleuse « Filter Master » (voir la photo, ci-dessous).



- 7.5.4** Fermer le couvercle de la rouleuse et charger le tabac dans le tube à cigarette, selon les instructions.
- 7.5.5** Retirer la cigarette avec soin afin de ne pas perdre de tabac à l'extrémité.
- 7.5.6** Marquer la longueur de mégot conformément à la méthode T-115.
- 7.5.7** Conditionner ces cigarettes conformément à la méthode T-115.

8 RÉFÉRENCES

- 8.1** Protocol to Measure the Quantity of Nicotine Contained in Smokeless Tobacco Products Manufactured, Imported, or Packaged in the United States, Federal Registrar, Vol. 62, N° 85; vendredi, 2 mai 1997. p. 24 115 - 24 117.